



Retraites : Nous n'accepterons aucun recul de nos droits !

Le président de la République a annoncé le report de l'annonce de la réforme au 10 janvier 2023.

Ce décalage de calendrier ne changera pas l'opposition de toutes les organisations syndicales de Moselle à tout recul de l'âge légal de départ en retraite.

Ainsi, une première réunion unitaire a eu lieu à Metz le 19 décembre pour déterminer les conditions d'opposition à ce nouveau recul social.

Nos organisations syndicales ont des propositions et aucune ne nécessite une réforme paramétrique. Le système par répartition n'est pas en danger, y compris pour les jeunes générations. Le gouvernement instrumentalise la situation financière du système de retraites et affirme, à tort, que le recul de l'âge légal de la retraite est un impératif.

Au moment où le contexte social, environnemental et économique est particulièrement difficile pour une partie croissante de la population, le gouvernement, en s'entêtant, porterait l'entièvre responsabilité d'un conflit social majeur.

Les organisations syndicales de Moselle réaffirment qu'elles sont, comme la très grande majorité de la population, fermement opposées à tout recul de l'âge légal de départ en retraite comme à toute augmentation de la durée de cotisation. La jeunesse, déjà fortement touchée par la précarité, serait fortement impactée par ce projet. Pour l'intersyndicale départementale, des alternatives, y compris financières, existent pour améliorer les fins de carrière et les montants des pensions tout en faisant reculer les inégalités touchant particulièrement les femmes.

Les organisations syndicales de Moselle encouragent toutes leurs organisations à prendre contact dans les entreprises, services, et bassins d'emploi pour préparer dès à présent une grande manifestation départementale à Metz dans le cadre de la nécessaire mobilisation interprofessionnelle nationale.